

# Spécial Budget 2021

Date de parution: Avril 2021

## Le mot du Maire

**Chères Aschèroises, Chers Aschèrois,**

Ce début d'année est porteur d'espoir avec la vaccination contre la covid 19. Peut-être pourrons-nous reprendre les activités sportives, sociales et associatives auxquelles nous aspirons. Nous avons la chance de pouvoir continuer à travailler, mais malheureusement, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

Comme chaque premier trimestre c'est la période du budget et nous lui avons consacré une page dans ce bulletin en essayant d'être le plus clair possible.

N'oublions pas les élections départementales et régionales qui auront lieu le 20 et le 27 juin prochain. Le bureau de vote sera installé salle du champart.

En attendant de vous retrouver prochainement pour des moments de convivialité, toute l'équipe municipale reste mobilisée et à votre écoute.

Le Maire  
Christian LEGENDRE

## Le Budget communal

C'est un acte juridique. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Le budget primitif est établi et voté. Il présente avec précision l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. En cours d'année, des budgets rectificatifs peuvent être nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes à la réalité. Il peut être établi des budgets annexes qui présentent les recettes et les dépenses d'activités particulières.

Un budget comprend 2 parties: la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles. Les recettes et les dépenses de chaque section doivent être équilibrées, ainsi le budget lui-même sera équilibré. Le contenu « résumé » de chaque section est présenté en page 2.

Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'état (Le préfet) dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Michel

### Sommaire :

#### Page 1 :

- Le mot du Maire
- Le budget communal

#### Page 2 :

- Aperçu du Budget d'Asnières le Marché

#### Page 3 :

- Vidéoprotection (suite)
- Bonne résolution 2021

#### Page 4 :

- Aschères comédie
- Vivent les cailloux
- Projet décoration salle du conseil municipal

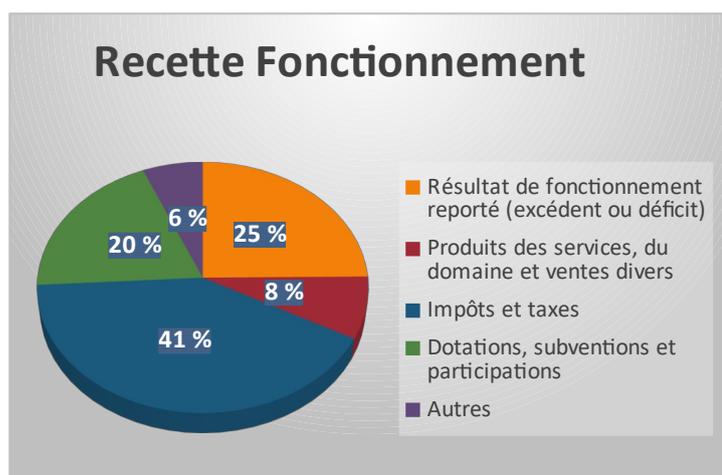
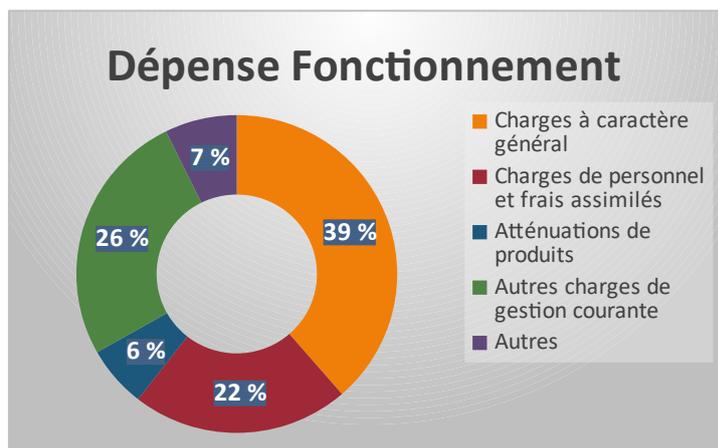
Page intérieure : visites de nos élus

### Crêperie :

Jennifer Moinard, habitante de Courcy aux loges, vient de créer un nouveau food-truck dédié aux crêpes et boissons associées et aux frites. Elle s'installera chaque samedi à côté de la Halle vers 11 heures et restera jusqu'à 14h30 (à partir du 10 Avril).

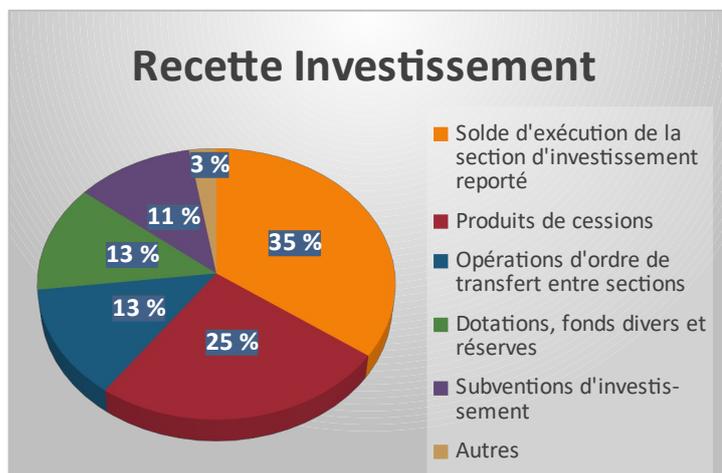
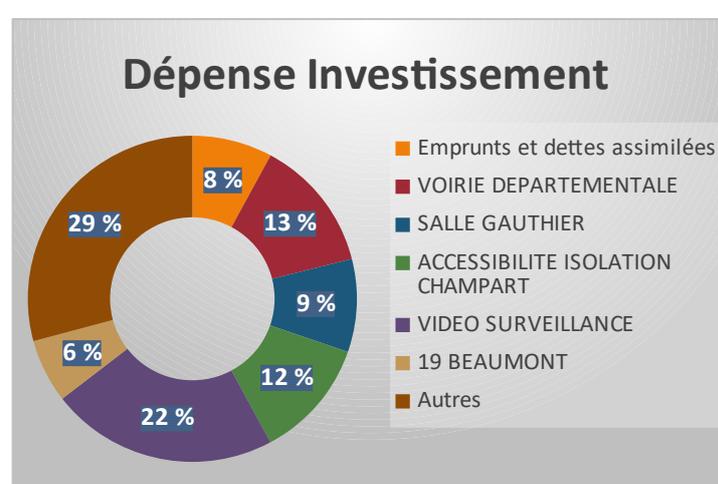
# Le Budget communal 2021 :

Dépense Fonctionnement en €	
Charges à caractère général (Électricité, gaz, bois, bâtiments, entretien réparation voirie/réseaux...)	404726
Charges de personnel et frais assimilés	229800
Atténuations de produits	65400
Autres charges de gestion courante (Participation syndicat scolaire, subventions associations, autres ...)	271650
Autres	76200
<b>Total</b>	<b>1047776</b>



Recette Fonctionnement en €	
Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	260423
Produits des services, du domaine et ventes divers	83260
Impôts et taxes	432514
Dotations, subventions et participations	205229
Autres	66350
<b>Total</b>	<b>1047776</b>

Dépense Investissement en €	
Emprunts et dettes assimilées	30000
VOIRIE DEPARTEMENTALE	50000
SALLE GAUTHIER	35000
ACCESSIBILITE ISOLATION CHAMPART	45000
VIDEO SURVEILLANCE	85000
19 Rue de BEAUMONT	24000
Autres	110814
<b>Total</b>	<b>379814</b>



Recette Investissement	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	132590
Produits de cessions	95000
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50000
Dotations, fonds divers et réserves	48571
Subventions d'investissement	43653
Autres	10000
<b>Total</b>	<b>379814</b>

## La vidéoprotection bientôt une réalité :

4 sociétés ont été consultées : Best of technologies, SRTC, EIFFAGE et CITEOS.

Le principe retenu est de positionner des caméras de lecture de plaques minéralogiques aux entrées de village et des caméras de contexte autour des lieux publics (entre 22 et 29 caméras suivant les propositions des fournisseurs, sur 14 sites).

Les images des caméras sont renvoyées à un PC situé dans un lieu protégé et sécurisé conformément à la législation en vigueur. Seules des personnes habilitées pourront consulter les images. Celles-ci sont conservées 21 jours puis détruites.

Après plusieurs phases de négociation qui sont maintenant closes, le conseil municipal a choisi la société CITEOS. Ce choix résulte d'un classement de chaque solution tenant compte du prix, de la notoriété et de la taille de la société, de la qualité du dossier présenté, de la solution et du matériel proposés (origine et fiabilité), et du coût de la maintenance annuelle associée.

Les produits retenus dans cette solution sont Canadiens (caméras) et Français (liaisons radio).

La solution ne comporte que 22 caméras et présente plusieurs avantages techniques :

Les caméras de lecture de plaque font également de l'analyse contextuelle.

Le logiciel d'exploitation permet des analyses très précises des événements.

Le système est muni d'un autotest qui permet d'être informé du moindre dysfonctionnement.

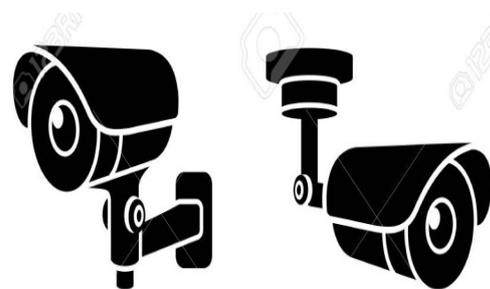
Les caméras sont branchées sur secteur (pas de maintenance batterie).

Le coût de l'opération est de 83 218 € TTC (pour 85 000 TTC Budgété en 2021).

Une demande de subvention FIPDR (Fond Interministériel pour la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) a été déposée en Préfecture. Celle-ci pourrait nous aider à financer le projet à hauteur de 15 000 € maximum. La TVA étant récupérable, resterait à charge 54 000 € environ pour la commune.

Les travaux doivent être finis avant le 31/12/2021.

Michel



## Bonne résolution 2021 ..... Respectons la nature

La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs. Si, à Aschères, le cadre de vie est naturellement exceptionnel, chacun doit bien prendre conscience qu'il est nécessaire de le préserver et de l'embellir.

Faire d'Aschères un village toujours plus agréable à vivre : telle est la mission à laquelle s'attachent quotidiennement le maire et toute l'équipe municipale afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs une qualité de vie à la fois propre et soignée, dans un environnement accueillant.

Or, il n'est pas rare de voir des mégots de cigarette et des masques joncher le sol, des déchets agrémenter les pelouses d'un parc, des déjections canines fleurir sur les trottoirs ou encore des tessons de bouteilles garnir dangereusement la halle...

Toutes ces incivilités, dues au comportement de quelques-uns, n'ont pas à être supportées par la majorité des Aschérois. Elles gâchent la vie quotidienne et ternissent l'image du village. Il suffirait pourtant que chacun respecte les règles de vie commune pour que nous continuions de vivre dans un cadre agréable..



## L'ASCHERES COMEDIE

L'association L'ASCHERES COMEDIE est une troupe de théâtre créée en Avril 2020 composée de 8 femmes et 3 hommes .

Pour mémoire, la section théâtre existait depuis 1995 au sein de l'association Les Amis de la Halle (association dissoute en 2020) .

Nous mettons en scène, répétons et jouons une pièce de théâtre (comédie) chaque année à Aschères le Marché et dans les communes de la région qui en font la demande. Nous louons un local à Aschères pour les répétitions et le stockage des décors.

Les répétitions ont lieu 2 fois par semaine, le lundi soir à partir de 20H et le mercredi à partir de 18H30 .

Nous avons besoin de bénévoles pour le montage, démontage des décors ainsi que pour l'accueil des spectateurs à l'entrée, à la buvette et lorsque nous jouons dans d'autres communes. Nous remercions tous ceux qui chaque année répondent présents et sont très efficaces. Aujourd'hui, avec la covid 19 depuis mi mars 2020, nous ne pouvons plus répéter la pièce que nous devons jouer en février 2021.

Nous espérons pouvoir bientôt reprendre et vous proposer un week-end de détente et de rire en 2022, il faut que le spectacle continue. Si vous voulez nous aider financièrement, nous vous proposons une carte d'adhérent au prix de 10 euros par famille. Cette carte vous donne droit à une réduction de 4 euros sur une représentation à Aschères par famille et par an.

Ce don à notre association nous aidera à financer les décors, la location du local et l'assurance.

**VIVEMENT 2022 QUE LE SPECTACLE REPRENNE !** Maïté et Jean Loup



Troupe de théâtre Aschères leMarché 45170

Siège social : mairie

Contact : Jean-Loup au 06 31 18 06 18

Email : association.lascherescomedie@orange.fr

### Les galets voyageurs

En vous promenant sur Aschères, avec ou sans vos enfants, vous pourriez tomber sur de drôles de petits galets décorés.....Ce sont les galets voyageurs.

Le principe est simple, si on en trouve un : soit on le garde, soit on le recache ailleurs.

Et si on a Facebook, on publie une photo du galet trouvé, avec éventuellement un indice du nouveau lieu de cache.

Il y a une page Facebook « Love on the rocks France », et même une pour chaque région.

Alors, vous pouvez occuper vos petits et vos grands en jouant le jeu ! Au dos de chacun, on écrit les petites infos.

Voilà, une petite occupation bien sympa à faire avec toute la famille. Pour décorer vos jardins, pour offrir, pour occuper les enfants pendant les vacances, pour jouer le jeu en les cachant au gré des promenades et pourquoi pas en trouver d'autres en retour...



Véronique et Maïté

### Projet de décoration de la salle du conseil municipal:

Le conseil municipal souhaite agrémenter le mur « nu » situé dans la salle du conseil.

Nous sommes à la recherche d'un thème, d'une image, d'une photo, d'une peinture...

Peut être et même sûrement avez vous un souhait, une idée, une proposition à faire. Si c'est le cas faites nous en part à la mairie, nous étudierons votre proposition avec attention

Merci à tous